

Pendant de nombreuses années,
le fonctionnement de l'usine marémotrice
est resté stable.

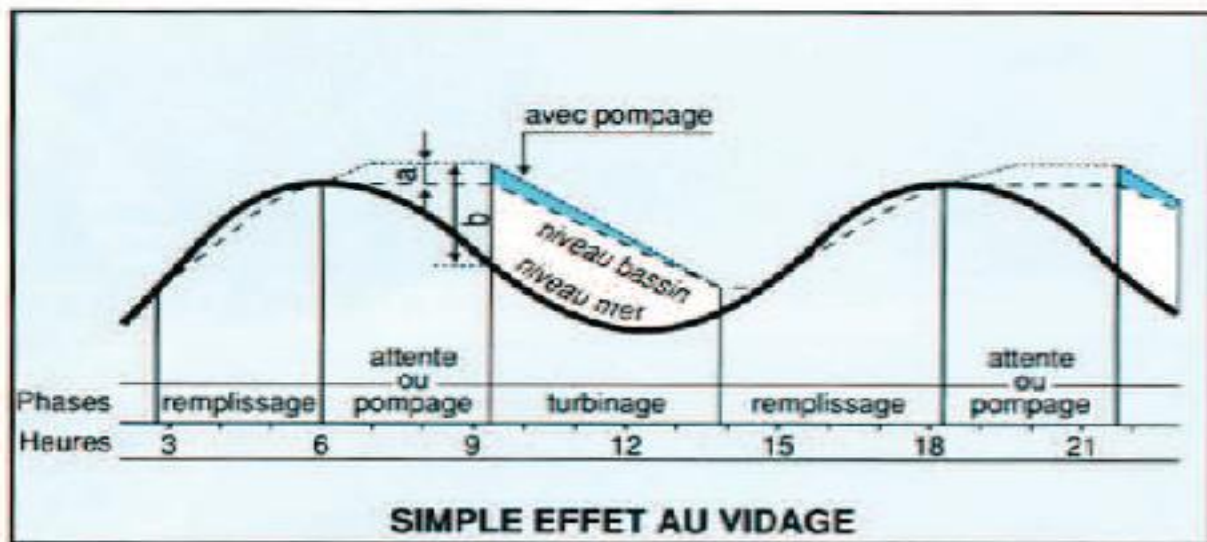
Comme avant la construction de l'usine, deux marées par jour sont
créées dans l'estuaire.

Ces marées ne sont pas calées en temps sur le mouvement des astres mais
retardées d'environ 3 heures. Par souci de **maintien de l'équilibre
biologique** dans l'estuaire, une régularité dans l'évolution des niveaux
hauts et bas est conservée.

Extrait d'un document EDF de 1994

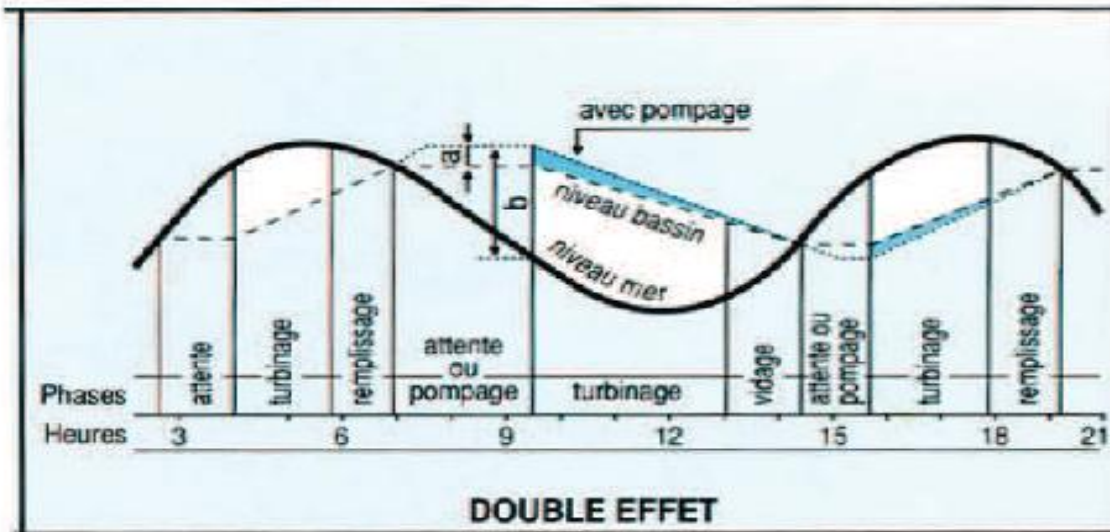


Mortes-eaux

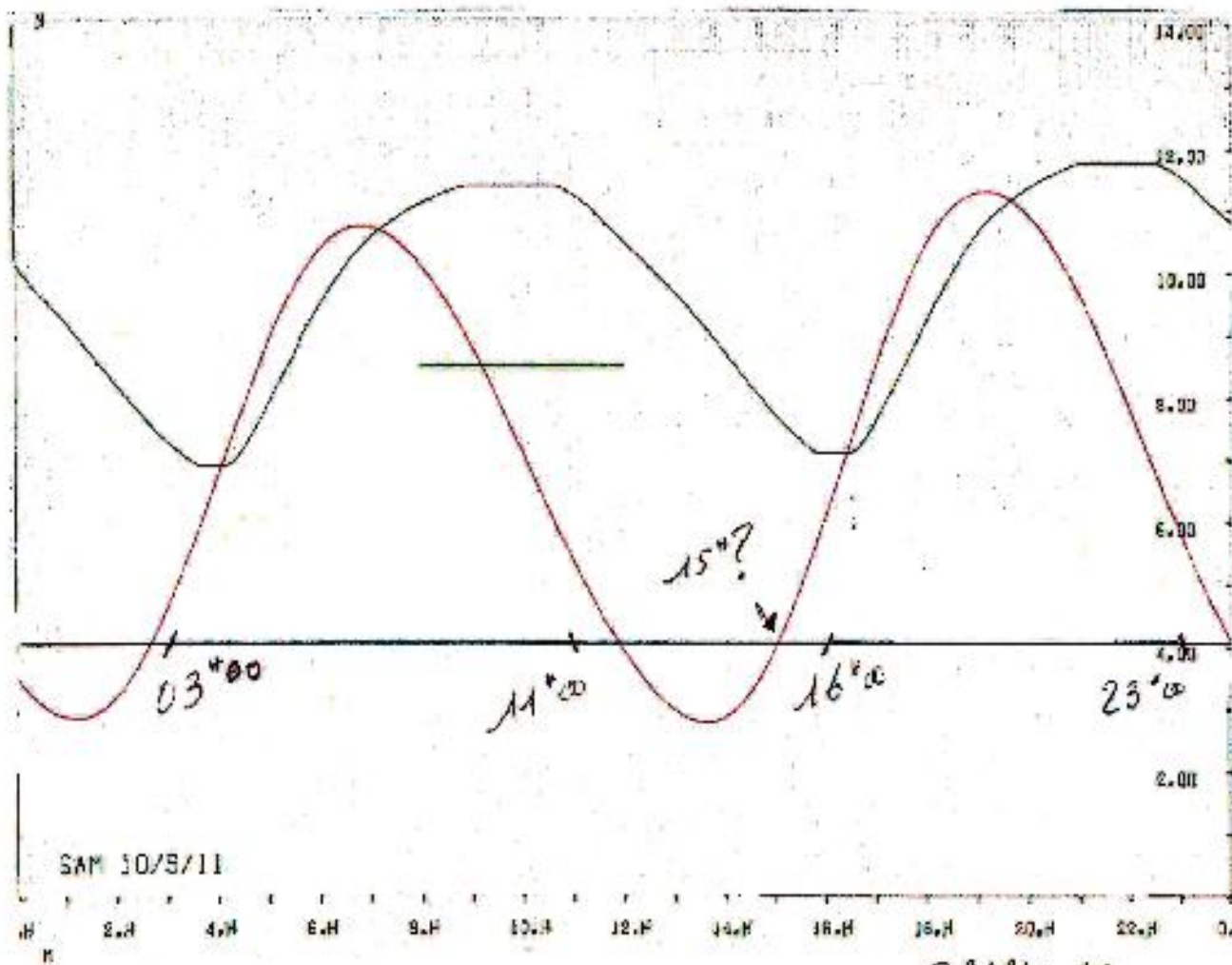




Vives-eaux



GRAIN AZ



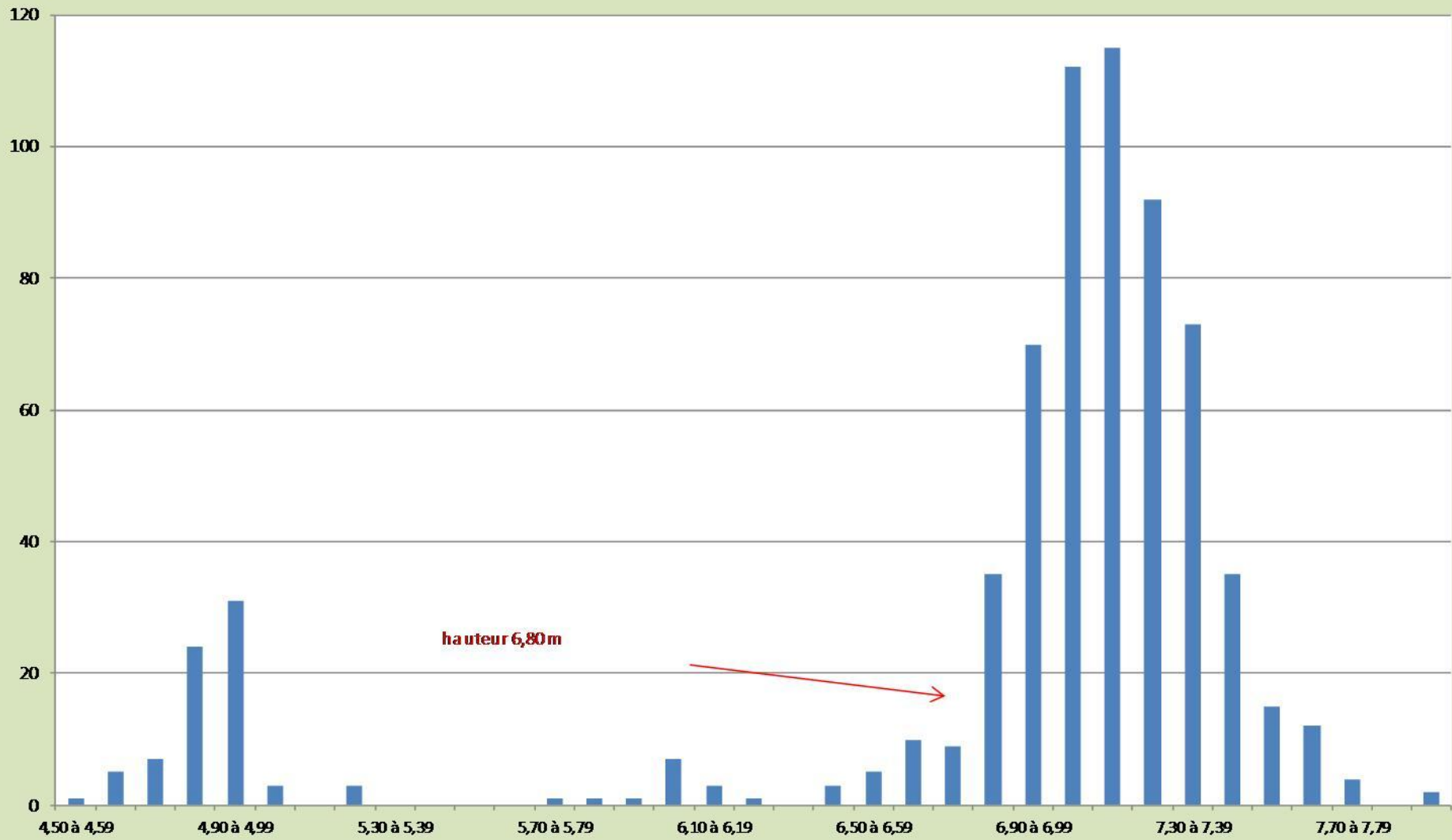
SAM 10/8/11

Depuis début 2012

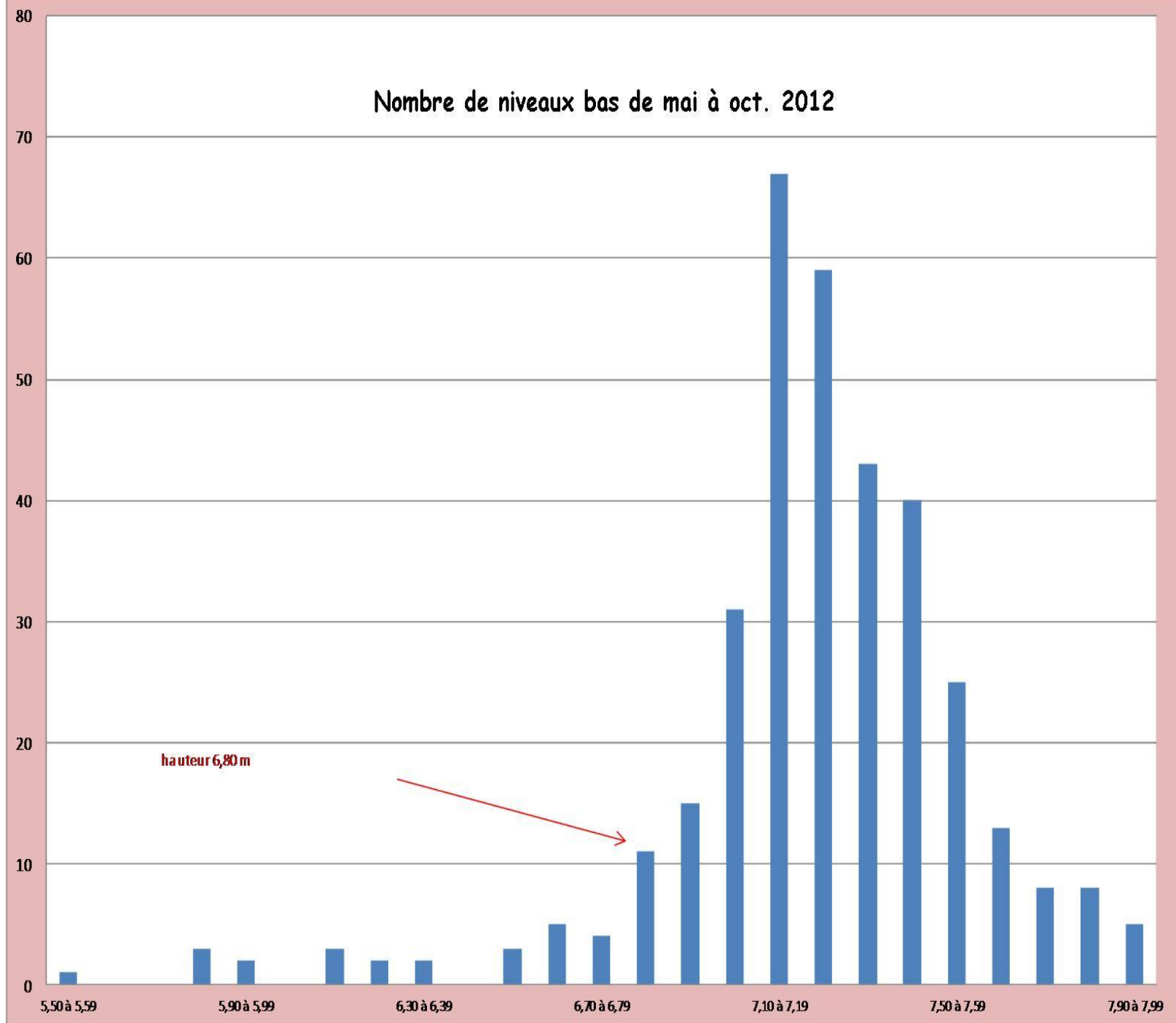
Nous constatons de nombreux changements

1- sur les niveaux bas

Nombre de niveaux bas en 2010



Nombre de niveaux bas de mai à oct. 2012



Depuis début 2012

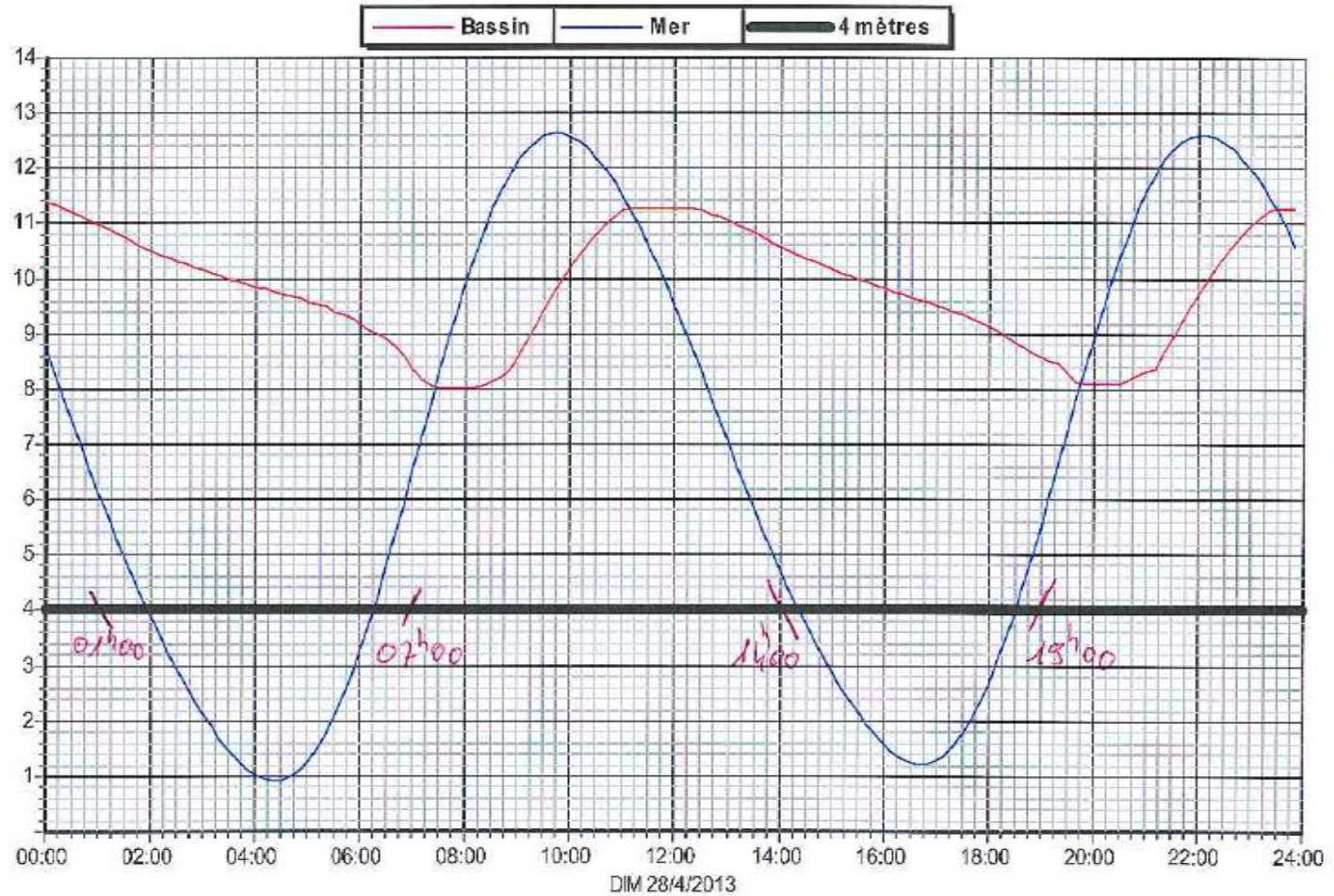
Nous constatons de nombreux changements

1- sur les niveaux bas

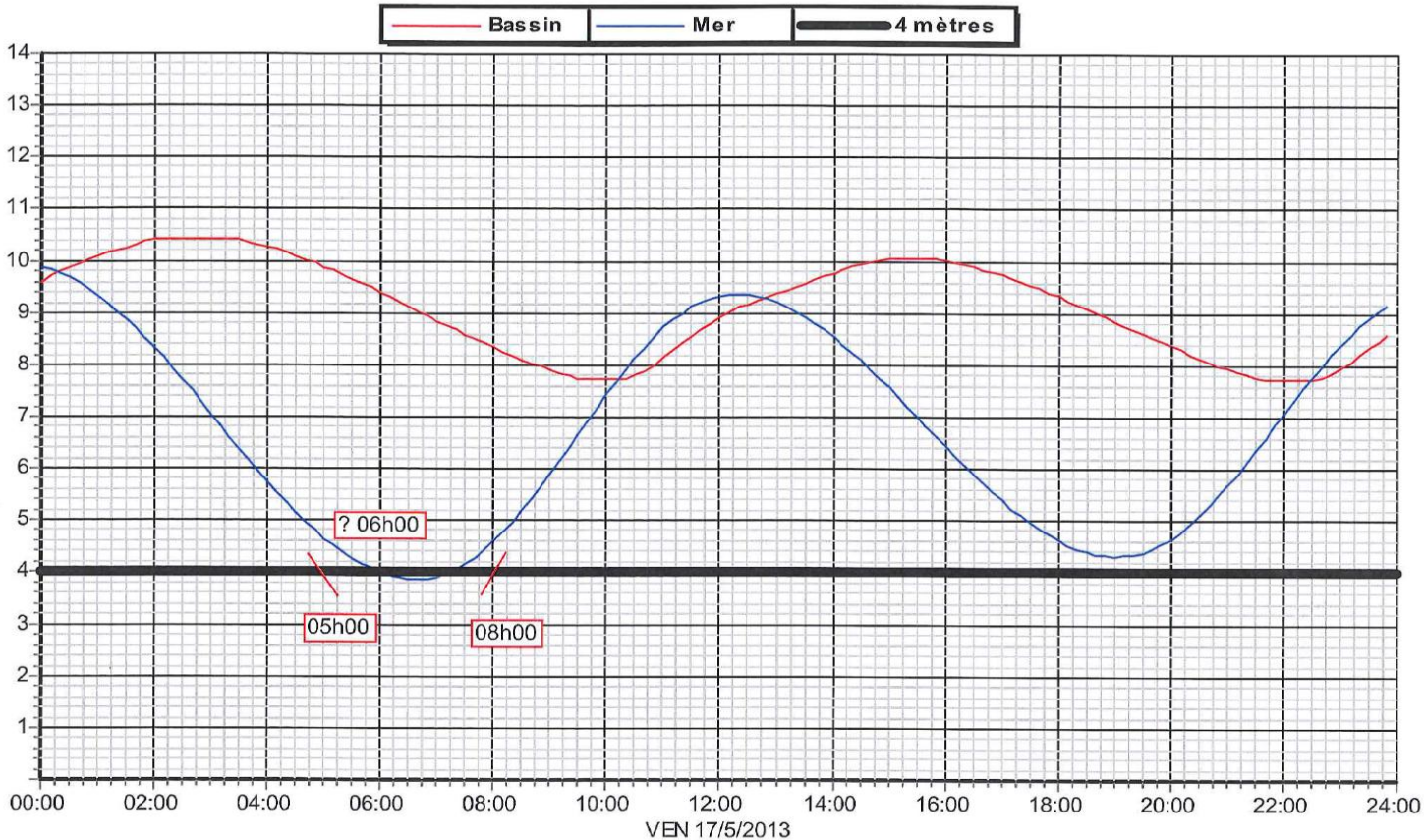
2- sur le marnage

**Le marnage est de plus en plus réduit et ne suit plus le régime mortes
eaux / vives eaux**

USINE MAREMOTRICE DE LA RANCE : Courbes de niveaux



USINE MAREMOTRICE DE LA RANCE : Courbes de niveaux



Depuis début 2012

Nous constatons de nombreux changements

1- sur les niveaux bas

2- sur le marnage

Le marnage est de plus en plus réduit et ne suit plus le régime mortes eaux / vives eaux

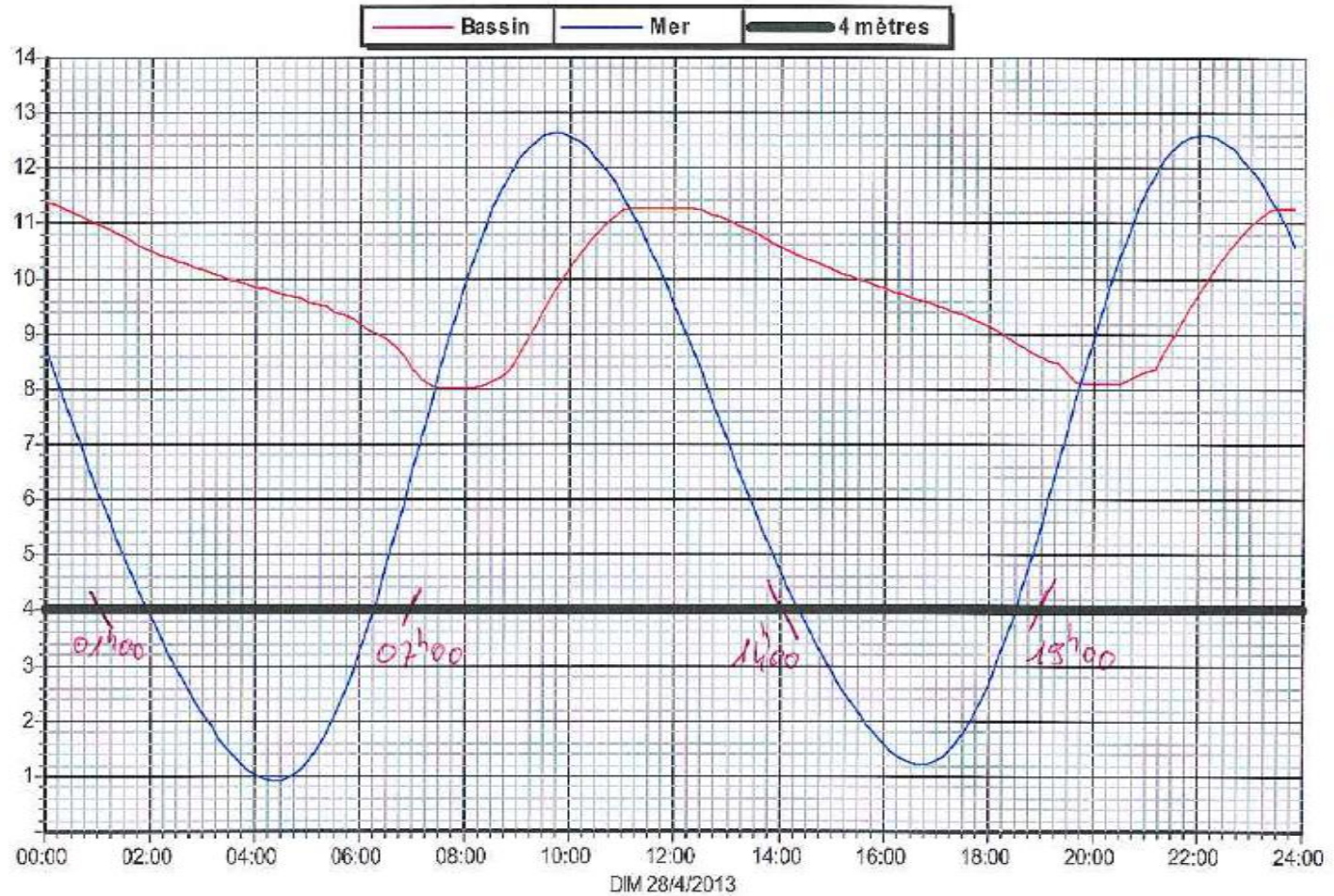
3- sur la dissymétrie entre la montée et la descente des eaux

La montée des eaux est beaucoup plus rapide que la descente

Ex: 28 / 04/ 2013 montée environ 2h

descente environ 7h

USINE MAREMOTRICE DE LA RANCE : Courbes de niveaux



Ces modifications du régime hydraulique de l'estuaire ont des conséquences

- sur la végétation et l'écosystème de la zone intertidale,
- et sur l'envasement

Quelles en sont les raisons?

Combien de temps vont-elles durer?

Dans le DOCOB:

- Fiche GA1

Etudier la compatibilité

des projets susceptibles de modifier le régime hydraulique

avec les objectifs de conservation du site

- Fiche GA5

Optimiser le fonctionnement du barrage pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

Les exigences Natura 2000 s'imposent-elles à EDF, malgré l'absence d'éléments de protection de l'environnement dans la convention de concession du bassin maritime ?